



• FNAB •  
Fédération Nationale  
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

## BIO & CLIMAT

Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)  
Contrat de Transition Ecologique (CTE)  
Projets territoriaux  
Agenda 21 ...

**L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE,  
ALLIÉE DES TERRITOIRES POUR :**

- RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GES –
- S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE –





# // AGRICULTURE, ALIMENTATION ET CLIMAT : DE QUOI PARLE-T-ON ?

En émettant trois gaz principaux (méthane, protoxyde d'azote et dioxyde de carbone), l'agriculture contribue à hauteur de 19 % des émissions de gaz à effet de serre françaises<sup>1</sup> (en 2017).

Cette donnée ne tient compte que des émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les exploitations agricoles. Elle ne tient pas compte des émissions en amont de l'exploitation, liées à la production des intrants (produits phytosanitaires et engrais azotés, aliments pour le bétail lorsqu'ils ne sont pas produits sur les fermes), ni des émissions en aval, liées au transport et à la transformation des produits. Selon le périmètre choisi, les émissions de GES sont bien plus importantes.

**19 %**  
des émissions de gaz  
à effets de serre sont  
dues à l'agriculture  
en France

## ➔ LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE PASSE NÉCESSAIREMENT PAR UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES ET DE NOS HABITUDES ALIMENTAIRES



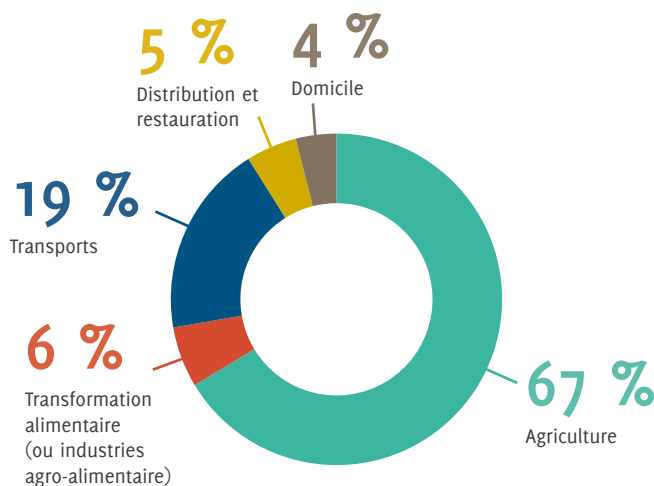
LE PLAN CLIMAT français (qui découle de l'Accord de Paris sur le climat adopté en 2015) souhaite ainsi « Mobiliser l'agriculture pour lutter contre le changement climatique : la transformation de nos systèmes agricoles sera engagée pour réduire les émissions et améliorer le captage du carbone dans les sols ».

LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE (soumise pour consultation au public en janvier 2020) pour le secteur agricole « s'appuie d'abord sur la poursuite et l'amplification des actions liées au projet agro-écologique et à l'agriculture de précision, afin de renforcer des systèmes moins émetteurs de GES directement ou indirectement » et cite expressément l'agriculture biologique comme solution.

Cette stratégie met également en avant la demande alimentaire (composition des régimes alimentaires, quantités, modes de production des denrées...) comme un levier d'action important afin d'atteindre les objectifs d'atténuation du réchauffement climatique.

## ➔ LE BILAN CARBONE D'UN PRODUIT ALIMENTAIRE DÉPEND PRINCIPALEMENT DE SON MODE DE PRODUCTION

// Part des différents postes d'émissions de GES issues de l'alimentation des ménages en France<sup>2</sup>



Dans une étude publiée en janvier 2019, des chercheurs ont calculé l'empreinte carbone de l'alimentation en France, dans une optique « du champ à l'assiette ».

Il ressort de cette étude que les émissions agricoles directes et indirectes<sup>3</sup> représentent le premier poste de l'empreinte carbone de l'alimentation des ménages. L'évolution des régimes alimentaires vers des **alimentations moins riches en viande et en produits laitiers** ainsi que la **réduction du recours aux intrants azotés** sont deux enjeux essentiels pour réduire ces émissions.

<sup>1</sup> | Citepa, juillet 2019. Inventaire des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre en France – Format Secten.

<sup>2</sup> | Barbier C., Couturier C., Pourouchottamin P., Cayla J-M, Sylvestre M., Pharabod I., (2019), « L'empreinte énergétique et carbone de l'alimentation en France », Club Ingénierie Prospective Energie et Environnement, Paris, IDDRI, 24p, et infographie de l'ADEME, L'empreinte écologique de notre alimentation, 2018

<sup>3</sup> | On parle d'émissions indirectes de l'agriculture pour désigner les émissions liées à la fabrication des intrants utilisés pour la production (engrais, produits phytosanitaires, matériel, etc.)

# // L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN MODE DE PRODUCTION AGRICOLE MOINS ÉMETTEUR DE GAZ À EFFET DE SERRE

Le méthane (CH<sub>4</sub>) et le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) représentent un poids quasiment égal dans les émissions de GES agricoles (respectivement 45 et 43% en 2017), le dioxyde de carbone représentant lui un poids plus faible (12% en 2017)<sup>4</sup>. Par unité de surface, les émissions de GES des fermes bio sont inférieures aux fermes conventionnelles. Par unité produite, la différence est moins notable et varie grandement en fonction des productions<sup>5</sup>.



## PROTOXYDE D'AZOTE

L'émission de protoxyde d'azote intervient lors de la fertilisation azotée des cultures, qu'elle soit minérale ou organique. Les taux d'émissions de N<sub>2</sub>O dépendent des quantités épandues, du type d'engrais (nitrate, ammonitrate...), de la forme de l'engrais (solide/liquide), de l'assolement et des conditions climatiques avant et après apport. Par son cahier des charges (limitation de la fertilisation, limitation du nombre d'animaux par hectare...) et ses pratiques (compostage de la fertilisation organique, cultures de légumineuses...), l'agriculture biologique émet bien moins de N<sub>2</sub>O que l'agriculture conventionnelle.



Une récente étude<sup>6</sup> menée par le FiBL dans le cadre d'une expérimentation en champ visant à comparer sur le long terme les systèmes bio et conventionnel (expérimentation DOK), conclut à des émissions de N<sub>2</sub>O à l'hectare de 40 % inférieures dans les systèmes bio, et à des émissions de N<sub>2</sub>O équivalentes par unité produite (du fait des rendements inférieurs (-27 %) dans les systèmes bio).



## MÉTHANE

Les fermes bio font face aux mêmes problématiques de fermentation entérique (émission de méthane issue de la digestion des animaux) que les fermes conventionnelles. En revanche, le faible renouvellement des animaux pour

cause de carrière plus longue en bio améliore le bilan à l'échelle du troupeau. La pratique de compostage des effluents d'élevage permet de réduire les émissions de méthane par rapport au stockage en tas ou au lisier.



## DIOXYDE DE CARBONE

Le cahier des charges bio impose une « **UTILISATION RESPONSABLE DE L'ÉNERGIE** » (encadrement du chauffage des serres...). Parce qu'ils ne recourent pas aux engrais et pesticides de synthèse dont la fabrication et le transport sont coûteux en énergie, les systèmes bio utilisent en moyenne moins d'énergie par unité produite que les systèmes conventionnels<sup>7</sup>. Par ailleurs, des études ont montré que les fermes en agriculture biologique **SÉQUESTRENT DAVANTAGE DE CARBONE DANS LE SOL** du fait de leur mode de fertilisation axé autour des apports de matière organique et de l'introduction de légumineuses dans les rotations<sup>8</sup>. D'autres pratiques au cœur de l'agriculture biologique sont

favorables à la séquestration du carbone dans les sols (gestion durable des prairies permanentes, allongement des prairies temporaires, cultures intermédiaires, mise en place de haies et pratique de l'agroforesterie)<sup>9</sup>.

De plus, l'élevage biologique permet de **LUTTER CONTRE LA « DÉFORESTATION IMPORTÉE »**. En effet, en élevage biologique, l'alimentation des animaux provient prioritairement de la ferme et repose principalement sur l'herbe et les fourrages, ce qui limite grandement le recours aux aliments concentrés tels que les tourteaux de soja, dont la production est responsable d'une déforestation massive en Amérique du Sud<sup>10</sup>.



En grandes cultures, les émissions globales de GES dues aux engrais minéraux (énergie liée à leur fabrication, protoxyde d'azote émis après épandage) représentent environ 70 à 80 % des émissions des exploitations<sup>11</sup>. Les systèmes en AB n'utilisant pas d'engrais de synthèse, les **TAUX D'ÉMISSIONS GLOBAUX À L'HECTARE SONT INFÉRIEURS DE 48 % À 66 %** à ceux des systèmes conventionnels<sup>12</sup>.

<sup>4</sup> | Citepa, avril 2019 - Format SECTEN, fichier téléchargeable à l'adresse <https://www.citepa.org/fr/secten/#download-secten>.

<sup>5</sup> | Mondelaers K., Aertsens J., Van Huylenbroeck G. (2009). A meta-analysis of the differences in environmental impacts between organic and conventional farming. *British Food Journal*. 111 (10), 1098-1119.

<sup>6</sup> | Skinner C., et al. (2019) The impact of long-term organic farming on soil-derived greenhouse gas emissions. *Scientific Reports*, 9 (1), 1702.

<sup>7</sup> | Clark M., Tilman D. (2017) Comparative analysis of environmental impacts of agricultural production systems, agricultural input efficiency, and food choice. *Environmental Research Letters*. 12:064016.

<sup>8</sup> | Gattinger A. et al. (2012) Enhanced top soil carbon stocks under organic farming. *Proceedings of the National Academy of Science of USA*. 109(44):18226-18231.

<sup>9</sup> | Réseau Action Climat (2019). Etat des connaissances et pistes de réflexion - Séquestration du carbone dans les sols agricoles en France, 12 p.

<sup>10</sup> | WWF (2018). Déforestation importée, arrêtons de scier la branche ! Comprendre l'empreinte de la France et son association à la déforestation mondiale via ses importations de matières premières agricoles et forestières, 21 p.

<sup>11</sup> | Viaux P., Agriculture biologique et environnement In *Agriculture biologique, Regards croisés d'un groupe de travail de l'Académie de l'Agriculture de France*. Paris : Académie d'Agriculture de France, 2010. pp 76-90.

<sup>12</sup> | Alfoeldi T., Fliessbach A., Geier U., Kilcher L., Niggli U., Pfiffner L., Stolze M., Willer H. Organic agriculture and the environment In Scialabba N.E.-H., Hattam C. (dir.) *Organic agriculture, environment and food security*. Rome : FAO, 2002. pp 21-62.

# // L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, UN MODE DE PRODUCTION AGRICOLE PLUS RÉSILIENT, MIEUX À MÊME DE S'ADAPTER AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

## ➔ CONSERVATION DE LA MATIÈRE ORGANIQUE ET DE L'EAU DANS LES SOLS

Un des objectifs premiers de l'agriculture biologique est l'amélioration et le maintien de la qualité du sol, ce qui implique de conserver et augmenter le taux de matière organique. Les propriétés du sol en bio apparaissent plus favorables au développement des racines, à la stimulation des mycorhizes et à la rétention d'eau dans le sol, ce qui diminuerait la sensibilité des cultures en AB aux stress hydriques<sup>13</sup>.

## ➔ DIVERSIFICATION DES CULTURES ET SÉLECTION PAYSANNE

L'agriculture biologique promeut la diversification des cultures (espèces, variétés, saisonnalité...), qui favorise la résilience économique et agronomique des exploitations. Certains systèmes bio travaillent à des sélections variétales locales, mieux adaptées aux contextes pédoclimatiques locaux et en capacité d'évoluer en fonction du climat. Ces variétés paysannes sont plus à même de garantir des résultats face aux variations de conditions météorologiques futures.

## ➔ AUTONOMIE DES SYSTÈMES BIO

L'autonomie constitue un élément clé de l'esprit du règlement bio : la restriction de l'usage des intrants extérieurs figure au rang des grands principes qui régissent la réglementation bio. Ce principe implique une conception de systèmes aussi économes que possible. En réduisant la dépendance aux intrants extérieurs, les systèmes bio sont moins vulnérables aux variations de prix de ces intrants, ce qui les rend plus résilients économiquement parlant. De manière plus générale, il s'agit dans un système bio de tirer le meilleur parti des ressources locales<sup>14</sup>. Cet effort d'adaptation à un contexte local déjà existant en bio implique une plus grande capacité à s'adapter à des contextes modifiés par le changement climatique.

Climat, Eau, Biodiversité, Santé... Le développement de l'agriculture et de l'alimentation biologique est à même de participer aux objectifs de réduction des émissions de GES et d'adaptation au changement climatique de nos territoires, tout en étant bénéfique à une variété d'autres enjeux locaux d'intérêt général.

### LES EXTERNALITÉS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

Un rapport publié par l'ITAB et l'INRA en 2016 et intitulé « Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique ? » rassemble les résultats de près de 300 études scientifiques comparant les différents impacts de l'agriculture bio et conventionnelle sur un grand nombre de sujets : climat, air, eau, biodiversité, santé, emploi...

Ses conclusions sont sans appel et régulièrement confirmées par des études de nouveaux travaux scientifiques (Scénario TYFA de l'IDDRI, Bionutrinet...).



<sup>13</sup> | Guyomard H. (dir) Vers des agricultures à hautes performances. Volume 1. Analyse des performances de l'agriculture biologique. Inra, 2013. 368 p.

<sup>14</sup> | Scialabba N.E.-H., Müller-Lindenlauf M. (2010) Organic agriculture and climate change. *Renewable Agriculture and Food Systems*. 25:158-169.



## ➔ Zoom

### LES PRATIQUES DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE CONFORMES AUX PRÉCONISATIONS DE L'INRA

Dans son rapport publié en 2013 (« *Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ?*<sup>15</sup> ») à la demande du Ministère de l'Agriculture, du Ministère de l'Ecologie et de l'ADEME, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) a souhaité identifier et analyser une dizaine d'actions portant sur les pratiques agricoles susceptibles de favoriser le stockage de carbone par l'agriculture ou de réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

Ce rapport met ainsi en lumière différentes pratiques au cœur du cahier des charges de l'agriculture biologique : limitation de la fertilisation azotée par la réduction du recours aux engrais minéraux et le développement des cultures de légumineuses, développement des cultures intermédiaires, des haies et des prairies...



La Bio s'inscrit ainsi pleinement dans les recommandations de l'INRA visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture française

## ➔ Zoom

### L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE AU CŒUR DES SCÉNARIOS SCIENTIFIQUES DE PROSPECTIVE AGRICOLE



Quelle agriculture en 2050 à même de répondre à nos engagements en faveur du climat tout en assurant une alimentation adaptée à toute la population française ? Selon le scénario *Afterres 2050* de SOLAGRO, **45 % de l'agriculture française devrait être menée en agriculture biologique** à cette date, le reste relevant de l'agriculture « intégrée », bien moins utilisatrice d'intrants issus de la chimie.

Dans ce scénario, les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture française sont divisées par deux.



Dans ces perspectives agricoles, la généralisation de l'agriculture biologique s'accompagne d'un changement important du régime alimentaire (réduction de la consommation de lait et de viande, augmentation de la consommation de céréales, de fruits et de légumes).



#### ET AU-DELÀ ? LE SCÉNARIO 100 % BIO EST-IL POSSIBLE ?

L'IDDRI répond par l'affirmative dans son étude européenne TYFA (« Ten Years for Agroecology ») qui modélise et décrit un système agricole européen qui n'a plus recours à la chimie de synthèse en 2050. Les bouleversements seraient conséquents mais aboutiraient à un modèle capable de nourrir l'Europe et de réduire les émissions agricoles de gaz à effet de serre de 40 %.



<sup>15</sup> | Pellerin S., Bamière L., Angers D., Béline F., Benoît M., Butault J.P., Chenu C., Colnenne-David C., De Cara S., Delame N., Doreau M., Dupraz P., Faverdin P., Garcia-Launay F., Hassouna M., Hénault C., Jeuffroy M.H., Klumpp K., Metay A., Moran D., Recous S., Samson E., Savini I., Pardon L., 2013. Quelle contribution de l'agriculture française à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ? Potentiel d'atténuation et coût de dix actions techniques. Synthèse du rapport d'étude, INRA (France), 92 p.

# // AGRICULTURE BIO, PRATIQUES INNOVANTES ET ALIMENTATION : MOBILISATION GÉNÉRALE !

Pour atteindre nos objectifs de réduction de gaz à effet de serre, le développement des surfaces en bio est nécessaire mais il convient **d'aller plus loin** :

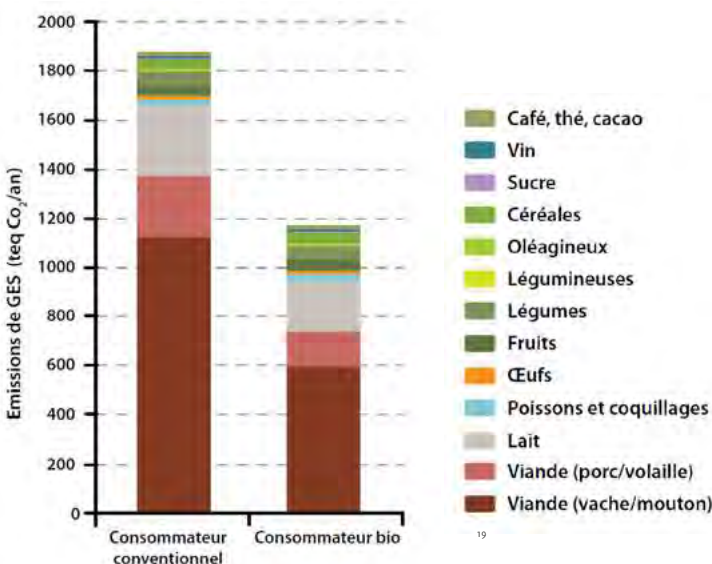
- Améliorer continuellement les performances environnementales des exploitations bio,
- Développer la consommation de protéines végétales dans l'alimentation,
- Réduire le gaspillage alimentaire, de la fourche à la fourchette,
- Développer les circuits de commercialisation de proximité...



## ➔ DE LA TRANSITION AGRICOLE À LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Une évolution globale de l'assiette européenne est nécessaire non seulement pour le climat mais également pour la santé humaine. L'alimentation moyenne européenne est trop riche en calories, en protéines et en sucres<sup>16</sup>. Pour le climat et notre santé, il apparaît nécessaire de réduire les surconsommations alimentaires, de lutter contre le gaspillage alimentaire et de diminuer la consommation globale de protéines tout en substituant une partie des protéines animales par des protéines végétales<sup>17</sup>.

Opérer une transition vers une assiette plus respectueuse du climat passe également par la consommation de produits bio, locaux et de saison. La consommation de produits bio est bénéfique pour la ressource en eau et pour la biodiversité<sup>18</sup>. Se nourrir des produits locaux et de saison participe au dynamisme économique et à l'emploi sur le territoire.



Le projet BioNutriNet s'appuie sur les 165 000 volontaires de l'étude NutriNet-Santé pour mesurer de façon précise la consommation d'aliments issus de l'agriculture biologique, caractériser les consommateur-riche-s de produits bio et les consommateur-riche-s d'aliments conventionnels et mesurer les effets de la consommation bio sur la santé et l'environnement.

« Le régime alimentaire des grand-e-s consommateur-riche-s de bio est dans son ensemble plus sain au plan nutritionnel, globalement moins impactant pour l'environnement, réduit l'exposition aux pesticides de synthèse mais coûte plus cher à l'achat. Une grande partie des bénéfices (moindre émission de gaz à effets de serre, moindre usage des sols) est liée à la part plus importante de produits végétaux dans leur alimentation, alors que la présence plus forte de produits bio dans le régime permet un niveau plus faible d'exposition à des contaminants chimiques ».

Dans cette étude, les émissions de GES ont été estimées à 1 856 kgeqCO<sub>2</sub>/an pour une assiette conventionnelle et à 1 160 kgeqCO<sub>2</sub>/an pour une assiette bio, soit une baisse de 37 %.

<sup>16</sup> | Poux X., Auber P.-M. (2018). Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine. Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen, Iddri-ASCA, Study N°09/18, Paris, France, 78 p.

<sup>17</sup> | Réseau Action Climat, Solagro (2019). Revue de publications et d'expérimentations – Climat : Pourquoi et comment changer notre alimentation ? 20 p.

<sup>18</sup> | Sautereau N., Benoit M., 2016. Quantification et chiffrage des externalités de l'agriculture biologique, Rapport d'étude ITAB, 136 p.

<sup>19</sup> | Solagro (2019) Le revers de notre assiette : changer d'alimentation pour préserver notre santé et notre environnement. Les résultats de l'étude BioNutriNet, 64 p.



# // COLLECTIVITÉS LOCALES, COMMENT AGIR DANS LE DOMAINE AGRICOLE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

L'expérience des Territoires bio pilotes le prouve, les collectivités locales ont de nombreuses clés en main pour favoriser l'agriculture et l'alimentation bio sur leurs territoires :

**Évaluation du potentiel bio de son territoire** (et notamment la sensibilité à la bio et au changement de pratiques des agriculteur-rice-s conventionnel-le-s), **formations** des équipes aux enjeux de l'agriculture, **mobilisation des acteurs** (agriculteur-rice-s, acteurs publics, organismes agricoles, citoyen-ne-s...)

**Alimentation** : introduction de produits bio en restauration collective (publique et privée), sensibilisation des citoyen-ne-s à l'alimentation bio, aux légumineuses, programme d'accessibilité aux produits bio...

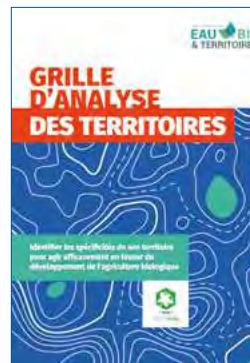
**Installation-transmission** : appui à l'installation d'agriculteur-rice-s bio via la mise à disposition de terres agricoles, la mise en place d'aides bio territoriales, d'espaces-test agricoles, l'organisation de rencontres entre cédant-e-s et porteur-se-s de projets agricoles...

**Développement de filières** : relocalisation de l'approvisionnement bio des cantines publiques, développement de marché bio locaux, de nouvelles filières bio territoriales, coopération avec les acteur-rice-s de l'agro-alimentaire...

**Conversion des agriculteur-rice-s** : sensibilisation et accompagnement du monde agricole conventionnel via l'organisation de visites de fermes bio, la réalisation de diagnostics de conversion, le lancement d'expérimentation agricoles bio sur le territoire...



## PAR OÙ COMMENCER ?



Comment profiter au mieux des spécificités de son territoire pour agir efficacement en faveur du développement de l'agriculture biologique, et ainsi allier développement local et préservation des ressources naturelles ? La Grille d'analyse des territoires est un outil conçu par la

FNAB pour les collectivités locales souhaitant agir en faveur de la transition agricole et alimentaire. Elle permet de se poser les bonnes questions, d'identifier les acteurs locaux concernés, et d'apprendre d'autres collectivités ayant agi avec succès. Cet outil est accessible en ligne sur [www.territoiresbio.fr](http://www.territoiresbio.fr).



## PARCEL

Pour une alimentation  
résiliente, citoyenne et locale

Pour aider citoyen-ne-s et élu-e-s à se saisir des enjeux actuels de l'alimentation et de l'agriculture durable, Terre de Liens, le BASIC et la FNAB lancent en octobre 2019 un **outil web gratuit** : **PARCEL** - « Pour une Alimentation Résiliente Citoyenne et Locale ».

PARCEL permet à chacun-e d'entre nous de voir les effets, sur son territoire, de trois changements : la re-territorialisation des filières alimentaires, le développement de l'agriculture biologique et l'évolution de nos régimes alimentaires.

En fonction des choix effectués, PARCEL permet à chacun-e de projeter les effets associés sur son territoire, en termes de surfaces et d'emplois agricoles, ainsi que d'impacts écologiques (émissions de gaz à effet de serre, pollution des ressources en eau). Deux indicateurs concernent plus précisément la biodiversité : le déclin des espèces et la déforestation importée.

FAITES LE TEST POUR VOTRE TERRITOIRE SUR [WWW.PARCEL-APP.ORG](http://WWW.PARCEL-APP.ORG)



**LE RÉSEAU FNAB COLLABORE AVEC PLUS DE 300 COLLECTIVITÉS LOCALES** (intercommunalités, communes, parcs naturels régionaux, syndicats mixtes...) **EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA BIO DANS LES ASSIETTES, DANS LES FERMES ET DANS L'ÉCONOMIE LOCALE.**

CONTACTEZ LE GROUPEMENT BIO LE PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ.

# // LES AGRICULTEUR·RICE·S BIO, ENGAGÉ·E·S POUR AMÉLIORER LES SYSTÈMES DE PRODUCTION BIOLOGIQUE EN FAVEUR DU CLIMAT

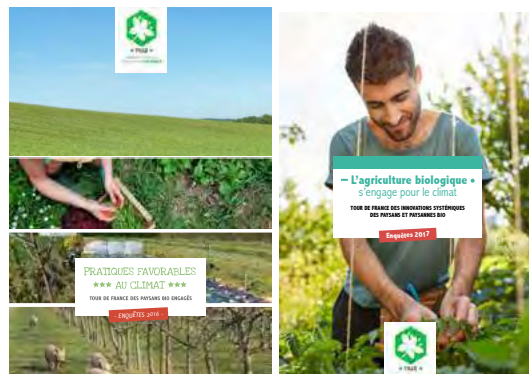
## UN PROJET NATIONAL BIO&CLIMAT



La FNAB a constitué depuis 2016 un groupe de travail dédié aux questions énergétiques et climatiques. L'objectif ? Inciter les agriculteur·rice·s bio à réfléchir à l'amélioration de leurs systèmes de production pour mieux prendre en compte les enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux à venir. Deux guides en sont issus, relatifs aux innovations des agriculteur·rice·s bio favorables au climat : pratiques agricoles (agroforesterie, cultures associées...), matériel alternatif, production d'énergies renouvelables...

Ce travail se poursuit aujourd'hui (2019-2021) dans le cadre d'un projet d'envergure associant le Réseau Action Climat, GERES, InterAFOCC et Energie Partagée visant à formaliser :

- Un réseau de parcelles pour favoriser le stockage carbone et la fertilité des sols,
- Un réseau de fermes pour optimiser la gestion des intrants et renforcer la résilience,
- Un réseau d'intercommunalités pour inciter à la production d'énergie renouvelable et à l'alimentation durable.



## DES PROJETS EN RÉGION



Projets de recherche-action, valorisation des pratiques vertueuses (atténuation, adaptation)... Les groupements régionaux et locaux du réseau FNAB se mobilisent sur la question : projet « CAP Climat » en Bretagne, initiatives en Pays de la Loire, en PACA, en Hauts-de-France...

Infos et contacts : [www.fnab.org](http://www.fnab.org)

## LA VALORISATION DE PRATIQUES SPÉCIFIQUES ET FAVORABLES AU CLIMAT



Les paysan·ne·s bio du réseau FNAB s'inscrivent dans une démarche de progrès et d'innovation. Différents chantiers ont fait l'objet de publications récentes : « CTS : Couverts végétaux, Travail superficiel du sol et Semis direct en agriculture biologique - Expériences des paysans bio de France », « Arbre et agriculture biologique - regards des paysan·ne·s bio de France »...

Infos et documents : [www.produire-bio.fr](http://www.produire-bio.fr)

## ET EN EUROPE



Dans toute l'Europe, des agriculteur·rice·s bio s'engagent ! Le projet SOLMACC (Strategies for Organic and Low-input farming to Mitigate and Adapt to Climate Change), porté par IFOAM Europe (Fédération Européenne des Organisations d'agriculture biologique), a rassemblé agriculteur·rice·s, chercheur·se·s et décideur·se·s sur cette thématique.

Plus d'infos : [solmacc.eu](http://solmacc.eu)





## GUILLAUME RIOU, POLYCLUTEUR-ÉLEVEUR BIO DANS LES DEUX-SÈVRES ET PRÉSIDENT DE LA FNAB

« Pour nous paysannes et paysans bio, femmes et hommes en prise quotidienne avec les éléments naturels, les signes faibles d'un changement fort sont déjà présents. Depuis quelques années, nous observons et subissons parfois les symptômes du futur. Qui n'a vu les dates de ses récoltes avancer d'année en année ? Qui n'a entendu le chant des alouettes se raréfier ? Quel praticien de la terre peut-il encore affirmer les cyclicités météorologiques de demain ? Hier est révolu. Dès maintenant, après notre relation industrielle, extractive, commensale puis pathogène des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles à la Terre, la symbiose est une nécessité vitale. L'agriculture biologique s'est construite autour d'une intention conciliant économie et protection environnementale. Un nouveau challenge se fait jour : par nos systèmes économes en énergie, nos pratiques peu émettrices, nous pouvons et devons prendre notre part dans l'atténuation du changement climatique. »



## GONZAGUE PROOT, POLYCLUTEUR-ÉLEVEUR BIO DANS LA SOMME

« Nous cherchons à diminuer nos émissions de GES, à maintenir de la biodiversité, à stocker du carbone. Cela passe principalement par l'implantation de prairies temporaires, la mise en place de cultures énergétiques et de haies. Ces engagements sont très forts sur la ferme et ils sont rentables. Des études le prouvent, dès que l'on recherche plus d'autonomie donc moins de transport, nous avons une action positive sur le climat et sur notre portefeuille ! »



## CYRIELLE DENHARTIGH, RÉSEAU ACTION CLIMAT

« Si la France veut atteindre ses objectifs climat, elle doit le plus rapidement possible tourner le dos à l'agriculture industrielle, nocive pour le climat : importations massives d'intrant (soja, engrais azotés, etc.), destruction des sols, etc. Et dans le même temps soutenir massivement un système agricole et alimentaire soutenable pour le climat mais aussi pour la santé de tous. Cela inclut en particulier une division par deux du cheptel, en particulier dans les élevages industriels dépendant des importations, et une conversion de la moitié de la SAU en agriculture biologique. Car, oui, l'agriculture biologique fait partie des solutions de lutte contre le dérèglement climatique. Pour cela les politiques publiques doivent être mises en place pour accompagner la consommation de produits bio, les conversions et le déploiement des filières et ne laisser personne sur le bord de la route<sup>20</sup>. »

# # LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE POUR DIMINUER LES ÉMISSIONS DE GES DE SON TERRITOIRE

## ➔ Initiative - 1

### EVALUER LE POTENTIEL D'ATTÉNUATION DE LA CONVERSION EN BIO DE L'AGRICULTURE LOCALE

// La Communauté de communes du Pays d'Apt-Lubéron (Vaucluse) a sollicité Bio de PACA dans le cadre de l'élaboration de son PCAET. L'outil Climagri® a été utilisé pour évaluer l'incidence sur les émissions de GES de trois scénarios de déploiement de la bio (doublement des surfaces bio avec ou sans réorientation des cultures, conversion de la totalité de surfaces en bio).

Résultat : la conversion de toutes les surfaces agricoles en bio permettrait de réduire de 30 % les émissions de GES du territoire. Plus d'infos sur [www.territoiresbio.fr](http://www.territoiresbio.fr)



## ➔ Initiative - 2

### COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS VERS L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

// Le PCAET de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG, Loire-Atlantique), élaboré sous la forme d'une concertation territoriale ambitieuse (ateliers de concertation et de co-construction des actions associant partenaires, acteurs du territoire et société civile) comprend aujourd'hui un axe intitulé « Développer l'agriculture et l'alimentation durable ». Une des actions de cet axe consiste à mettre en œuvre le projet alimentaire de territoire (PAT) qui a été co-construit avec les acteurs agricoles locaux dont le GAB 44. Cela comprend notamment la réalisation d'une étude qualitative (Sensibio) sur les freins à la conversion à l'agriculture biologique des agriculteur-riche-s du territoire ainsi que la sensibilisation du grand public au scénario Afterres 2050 (Solagro), qui prévoit en 2050 une agriculture française conduite à 45 % en bio.







## ➔ Initiative - 3

### FAVORISER LA BIO DU CHAMP À L'ASSIETTE

// Le PCAET de Grand Auch Cœur de Gascogne (Gers) comprend un volet intitulé « Privilégier une agriculture de proximité et une alimentation de qualité : Améliorer les modes de production et de consommation ». Le plan d'actions de ce volet a été élaboré par un trio de structures locales, composé des Bios du Gers, de la Chambre d'Agriculture et de l'ADEAR 32. Il comprend notamment la mise en œuvre d'une **stratégie foncière favorable à la production et à l'emploi local**, l'introduction de produits bio et locaux en restauration collective, et la sensibilisation des agriculteurs du territoire aux modes de production plus durables comme l'agriculture biologique.



• Les BIOS du Gers •  
Le Groupement des Agriculteurs  
Biologiques et Biodynamiques

## ➔ Initiative - 4

### INSCRIRE LA BIO DANS UN PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE

// La Rochelle Agglomération (Charente-Maritime) a adopté fin 2018 une stratégie territoriale « Agriculture périurbaine et circuits alimentaires de proximité ». Cette stratégie vise à diminuer l'empreinte carbone de l'alimentation des habitant-e-s de l'agglomération, en cohérence avec l'objectif fixé par la stratégie « La Rochelle Agglo 2030 » que l'agglomération soit, à l'horizon 2040, **le premier territoire littoral urbain zéro carbone**. Une des orientations de la stratégie consiste à augmenter l'offre de production locale en qualité, en quantité et en diversité à travers notamment **l'accompagnement des porteur-se-s de projets en bio et la sécurisation du foncier agricole**. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, l'agglomération est accompagnée par Bio Nouvelle Aquitaine, qui réalise un diagnostic OPAAL (Outil Pour l'Adaptation à l'Agriculture Locale) afin de déterminer la politique la plus pertinente pour opérer la transition agricole du territoire.



• BIO NOUVELLE-AQUITAINE •  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



## LES AGRICULTEUR·RICE·S BIOLOGIQUES, PARTENAIRES DE LA TRANSITION AGRICOLE DES TERRITOIRES

Créée en 1978 afin de porter la voix des productrices et producteurs biologiques, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique des Régions de France (FNAB) est le réseau professionnel agricole spécialisé en agriculture biologique en France et se compose d'une fédération nationale et de groupements régionaux et départementaux répartis sur le territoire.

Chaque jour, au plus près des acteurs de terrain, le réseau FNAB agit à la sensibilisation, l'animation, la communication, l'expertise territoriale, la formation et l'expérimentation auprès du monde agricole, des acteurs économiques et des collectivités locales.



Une action du réseau FNAB  
**TERRITOIRESBIO**

### RÉSEAU DES « TERRITOIRES BIO PILOTES »

La FNAB accompagne également un grand nombre d'acteurs publics locaux et participe à l'émergence d'outils et d'innovations variées en faveur des territoires œuvrant au développement de l'agriculture biologique, notamment via l'animation du réseau des « Territoires Bio Pilotes ».

[WWW.TERRITOIRESBIO.FR](http://WWW.TERRITOIRESBIO.FR)

Avec le soutien de :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

